



**seine 77**  
**&marne**  
**LE DÉPARTEMENT**

# **REMISE DES TROPHÉES ZÉRO PHYT'Eau**

Le mardi 11 octobre 2022  
Blandy-les-Tours

# ZÉRO PHYT'Eau - PROGRAMME

- **9h :** **Accueil des participants**
- **9 h 30 :** **Ouverture**  
M<sup>me</sup> RUCHETON, vice-présidente en charge de l'environnement  
M. CHANUSSOT, conseiller départemental délégué à l'eau et l'assainissement
- **9h40 :** **Bilan de l'action d'accompagnement des collectivités vers le zéro phyto en Seine-et-Marne**  
M. Quentin VATRINET, chargé de mission gestion de l'eau et aménagement durable des espaces, service de l'eau potable et des milieux aquatiques (SEPoMA), Département de Seine-et-Marne
- **9 h 50 :** **Retour d'expérience, aménagement d'un cimetière pour maintenir le zéro-phyto**  
M<sup>me</sup> Fanny PERRIN, conseillère municipale, commune de La Chapelle-Iger  
M<sup>me</sup> Anne-Elizabeth GAUVIN, animatrice zones non agricoles, Association AQUI'Brie
- **10h10 :** **Échanges avec la salle**
- **10h25 :** **La maîtrise de la végétation invasive**  
M. Christophe PARISOT, directeur de Seine-et-Marne Environnement  
Mme Lisa SERVAIN, ingénieure d'études sanitaires de l'Agence Régionale de Santé
- **10h50 :** **Présentation de la charte Natur'EAU 77**  
M<sup>me</sup> Stéphanie HAMON, chargée de mission gestion de l'eau et aménagement durable des espaces, service de l'eau potable et des milieux aquatiques (SEPoMA), Département de Seine-et-Marne
- **11h :** **Échanges avec la salle**
- **11h15 :** **Remise des Trophées**
- **12h :** **Cocktail de fin**



# L'accompagnement des collectivités vers le « zéro-phyto » en Seine-et-Marne

Quentin VATRINET – SEPOMA - Département de Seine-et-Marne  
Blandy-les-Tours - Le 11 octobre 2022

# 1. ÉTAT DES LIEUX

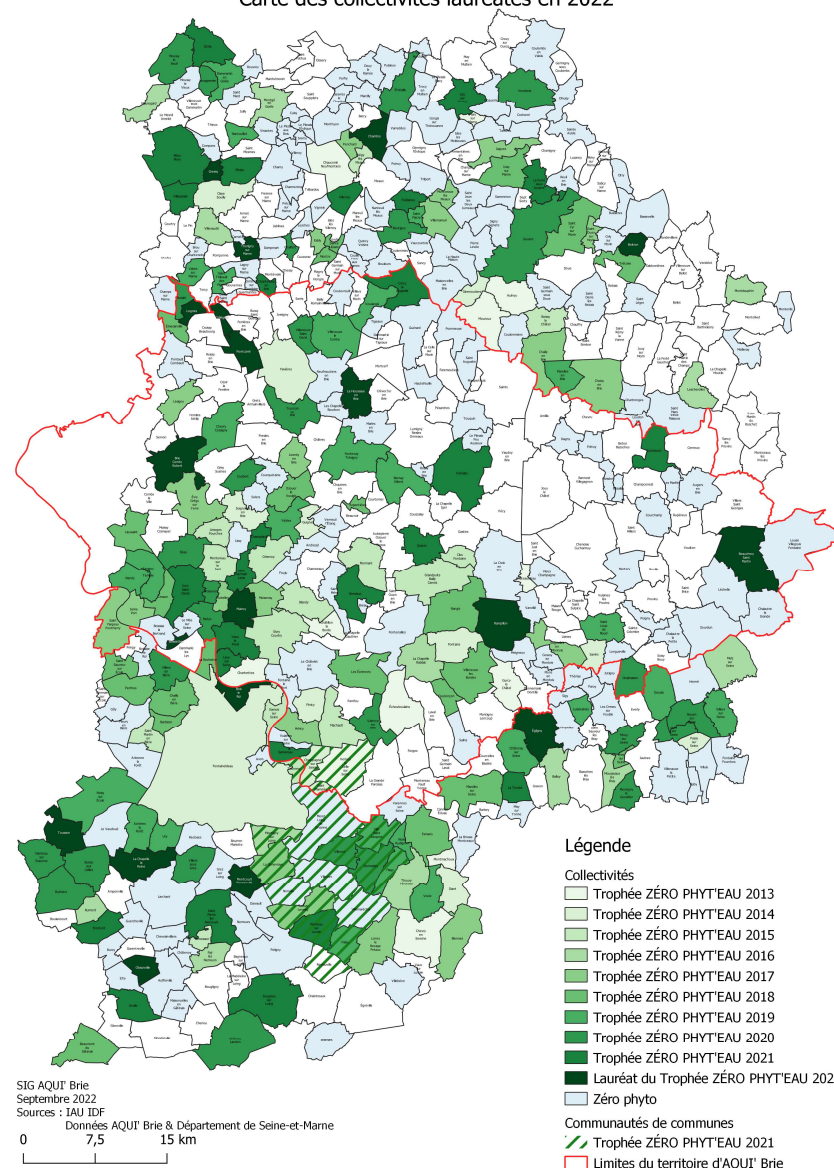


# Le ZÉRO PHYT'Eau une réussite collective

- **Un engagement pluri-acteurs**
  - ✓ Agents et élus des communes
  - ✓ Département, AQUI'Brie, SEME, PNR...
- **Un bilan des pratiques probants**
  - ✓ **98 %** des communes engagées
  - ✓ **67,5%** des communes suivies ne dés herbent plus chimiquement les cimetières
  - ✓ **69 % soit 351 communes** sont au « zéro-phyto »
  - ✓ **177 communes** détentrice du Trophée ZÉROPHYT'Eau / bientôt **196**



Trophée ZÉRO PHYT'Eau 2022 :  
Carte des collectivités lauréates en 2022





## LA GESTION DES ESPACES PUBLICS D'AUJOURD'HUI

- Une réglementation qui évolue vers le zéro-phyto sur les espaces publics

- ✓ À partir du 1er juillet 2022 et du 1er janvier 2025 (terrain sportifs) (Arrêté du 15 janvier 2021), la règle devient le non usage de produits phytosanitaires



- Des attentes multiples



Fonctionnalité



Accessibilité



Fleurissement



Biodiversité



Ombre



Arrosage raisonné



sécurité



Limitation des Espèces invasives



Infiltration de l'eau



## DES DÉFIS TECHNIQUES

- Choisir des techniques adaptées à chaque situation (Outils ciblés, lutte biologique, réaménagement...) à expérimenter
- Ne pas opter pour des techniques contre-productives
- Adapter la gestion des terrains sportifs pour un maintien du zéro-phyto



## **2. MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT**





## POURSUITE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

- **Le règlement du trophée ZÉRO PHYT'Eau mis à jour**
  - ✓ Redéfinition du concept de zéro phyto (pas d'herbicide, pas de fongicide... )
  - ✓ Redéfinition des solutions alternatives (lutte biologique sous conditions)
  - ✓ 3 techniques alternatives appliquées pour obtenir le Trophée
- **L'Ingénierie du département et de ses partenaires ([www.id77.fr](http://www.id77.fr))**
  - ✓ Suivi technique des pratiques des collectivités pour maintenir le zéro-phyto
  - ✓ Maintien de l'accompagnement technique au réaménagement des cimetières pour maintenir le zéro-phyto
  - ✓ Nouvelle offre d'accompagnement à la désimperméabilisation d'espaces publics
  - ✓ Développement de solutions pour la gestion des espèces envahissantes au sein du GT espèces envahissantes





## POURSUITE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

- **Maintien des financements du département**

- ✓ **Acquisition de matériel alternatif au désherbage chimique (exception des broyeurs de végétaux)**

*30 % / 40 % (détenteur du trophée depuis moins de 3 ans) du coût HT avec plafonds*

**39 894 € HT de subvention apportées pour l'acquisition de matériel alternatif au désherbage chimique en 2021, 44 794 € en 2020**

- ✓ **Réaménagement des cimetières (engazonnement-végétalisation-rénovation d'entre-tombes)**

*30 % pour études et travaux, plafond à 15 000 € HT par cimetière et par commune*

**20 036 € de subvention apportées pour l'aménagement en 2021, 15 123 € HT en 2020**

- ✓ **Acquisition d'outils pour favoriser la communication auprès des habitants (panneaux d'information, plaquettes, etc...),**

*30 % pour la conception et la fabrication plafonné à 2 000 € H.T par an*





## POURSUITE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

### • De nouveaux financements

#### ✓ Terrains sportifs

**Acquisition** de matériels d'entretien des terrains sportifs enherbés en vue de limiter le désherbage chimique (peignes, herse et aérateurs de gazons),

*30 % plafonné à 9 000 € HT*

**Aménagement** (ré-engazonnement et amélioration du sol) des terrains sportifs enherbés (travaux d'aménagement suivant un itinéraire technique)

*30 % plafonnés à 15 000 € par surface sportive par commune et par an*

#### ✓ Espèces exotiques

**Acquisition d'équipement** nécessaire à la lutte contre les chenilles processionnaires du pin ou du chêne à proximité de sites fréquentés par un public vulnérable

*50 % plafonné à 2 000 € HT par an et par commune*

**Étude et des opérations de lutte** contre la Renouée du Japon, la Jussie et le Myriophylle aquatique

*20 à 30 % (appel à un chantier d'insertion) plafond de 10 000 €/an à proximité de milieux aquatiques*



### **3. LE ZÉRO-PHYTO POUR TOUS**



# CONDUIRE LE CHANGEMENT PAR L'ÉCHANGE

- Différents supports
  - Des articles
  - Des expositions
  - Des brochures
- Le Trophée ZÉRO PHYT'Eau
  - Un diplôme
  - Des panneaux d'information



Site de France 4880 - Seine-et-Marne

### Seine-et-Marne : La Rochette et 22 communes ont trouvé des alternatives aux produits phytosanitaires

La ville voisine de Melun a investi dans des appareils, comme un désherbeur à eau chaude, pour ne plus utiliser de produits phytosanitaires.





**seine 77  
& marne  
LE DÉPARTEMENT**

**Merci de votre  
attention**

**Quentin VATRINET**  
DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
Mail : [quentin.vatrinet@departement77.fr](mailto:quentin.vatrinet@departement77.fr)  
Téléphone : **01.64.14.79.82**



Retour d'expérience AAP  
ESSAIS VIVACES  
La Chapelle Iger



Mme Fanny Perrin – Conseillère Municipale



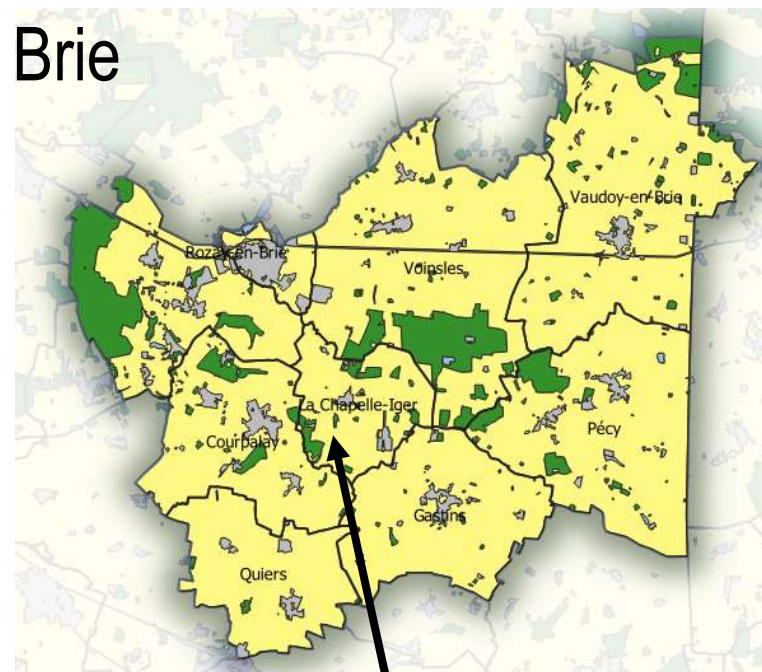
## ● La-Chapelle-Iger – 190 habitants – 1 095 ha

Commune rurale proche de Rozay en Brie

- ✓ 1 agent communal à temps partiel
- ✓ 1 cimetière de 1560 m<sup>2</sup>

## ● Engagement avec AQUÍ' Brie

- 2007** Etat des lieux des pratiques de désherbage
- 2007** Signature de la charte du Champigny
- 2016** Zéro phyto sur voirie
- 2023** Zéro phyto sur tous les espaces



La-  
Chapelle-  
Iger





## ● Cimetière

- ✓ Allées en gravillons
- ✓ Un carré de vieilles tombes non entretenues
- ✓ Enherbement spontané important
- ✓ Sol très argileux





## Le cimetière – juin 2021



Procédure de reprise  
des concessions :  
**En cours mais très  
longue**



**Améliorer le visuel de  
ce carré de tombes  
abandonnées**





**Espace en terre de 7 à 15 cm, entre chaque tombe**



**L'intérieur des tombes abandonnées**



**Les allées en gravillons**

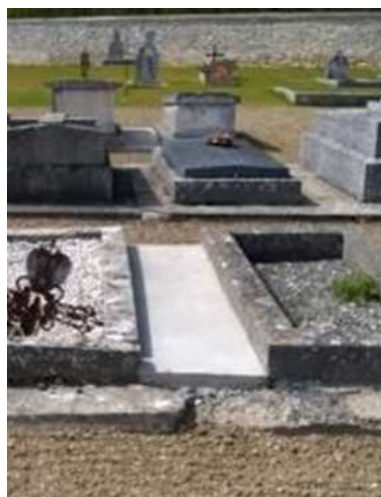


**Souhait : trouver une solution pour ne plus utiliser de produit désherbant**

## Les alternatives envisageables

### Inter-tombes

Rejointoiement béton



Végétalisation avec des plantes vivaces couvre-sols



### Tombes abandonnées

Végétalisation avec des plantes vivaces couvre-sols



### Les allées

Végétaliser plutôt que désherber



**Le végétal est la solution, mais comment réaliser un tel projet ?**

## AQUI' Brie Lauréat d'un appel à projet Ecophyto

**L'idée : Utiliser des plantes vivaces très couvrantes pour limiter le désherbage sur les inter-tombes et tombes abandonnées**

**S'inspirer de l'existant en utilisant les plantes vivaces déjà présentes dans vos cimetières!**

Les sedums



Corbeille d'argent



Sempervivum



Etc....

**La mairie de La-Chapelle-Iger souhaitait absolument intégrer le projet essais vivaces !**

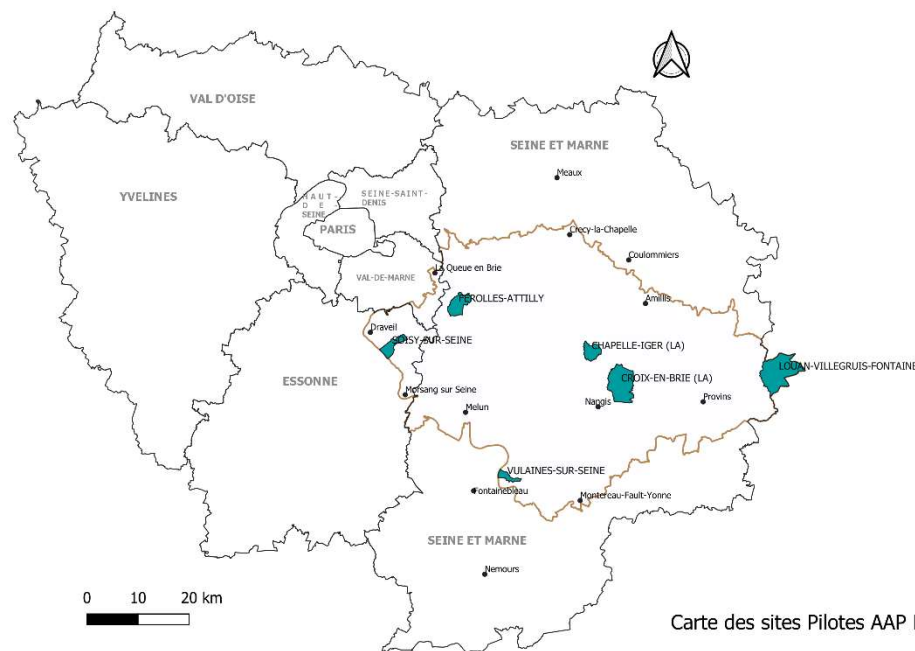
## Appel à projet Ecophyto

Essai d'appropriation de végétalisation des tombes abandonnées avec des vivaces pour atteindre le zéro phyto



6 communes pilotes  
1 pépiniériste spécialisé  
En partenariat avec le  
Département de Seine-et-  
Marne et le CAUE 77

D'ici 2024, réalisation  
d'un guide



Carte des sites Pilotes AAP Essais Vivaces

■ 6 communes possédant un site  
▭ LIMITES du territoire d'AQUi Brie



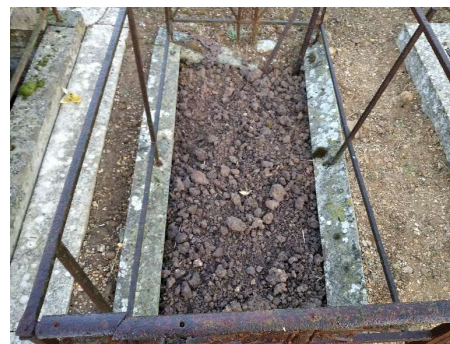
## ◆ Différentes étapes :

- ✓ **Mai 2021** : prise de contact avec AQUÍ' Brie
- ✓ **04 Juin 2021** : Présentation du principe de la végétalisation des allées
- ✓ **24 Juin 2021** : Présentation de l'appel à projet et état des lieux
- ✓ **Juillet 2021** : signature de la convention de partenariat
- ✓ **07 Septembre 2021** : Visite des pépinières Passion vivaces
- ✓ **Septembre 2021** : désherbage et travail du sol
- ✓ **27 octobre 2021** : plantation et semis des allées

**Objectif : finaliser toute la zone avec la végétalisation des inter-tombes, tombes et des allées**



## Septembre 2022 : la préparation de sol



Désherbage et travail du sol



25h de travail du sol pour les tombes

**Le Maire a  
souhaité intervenir  
sur des  
concessions  
privées**

Griffage des allées avant semis



8h de travail du sol pour les allées

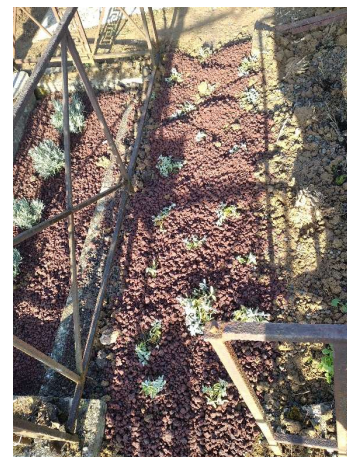
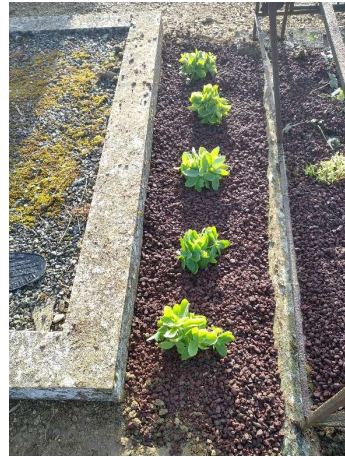
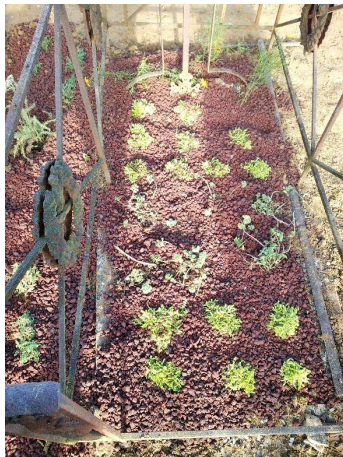




## 27 octobre 2022 : la plantation



Dernier travail du sol



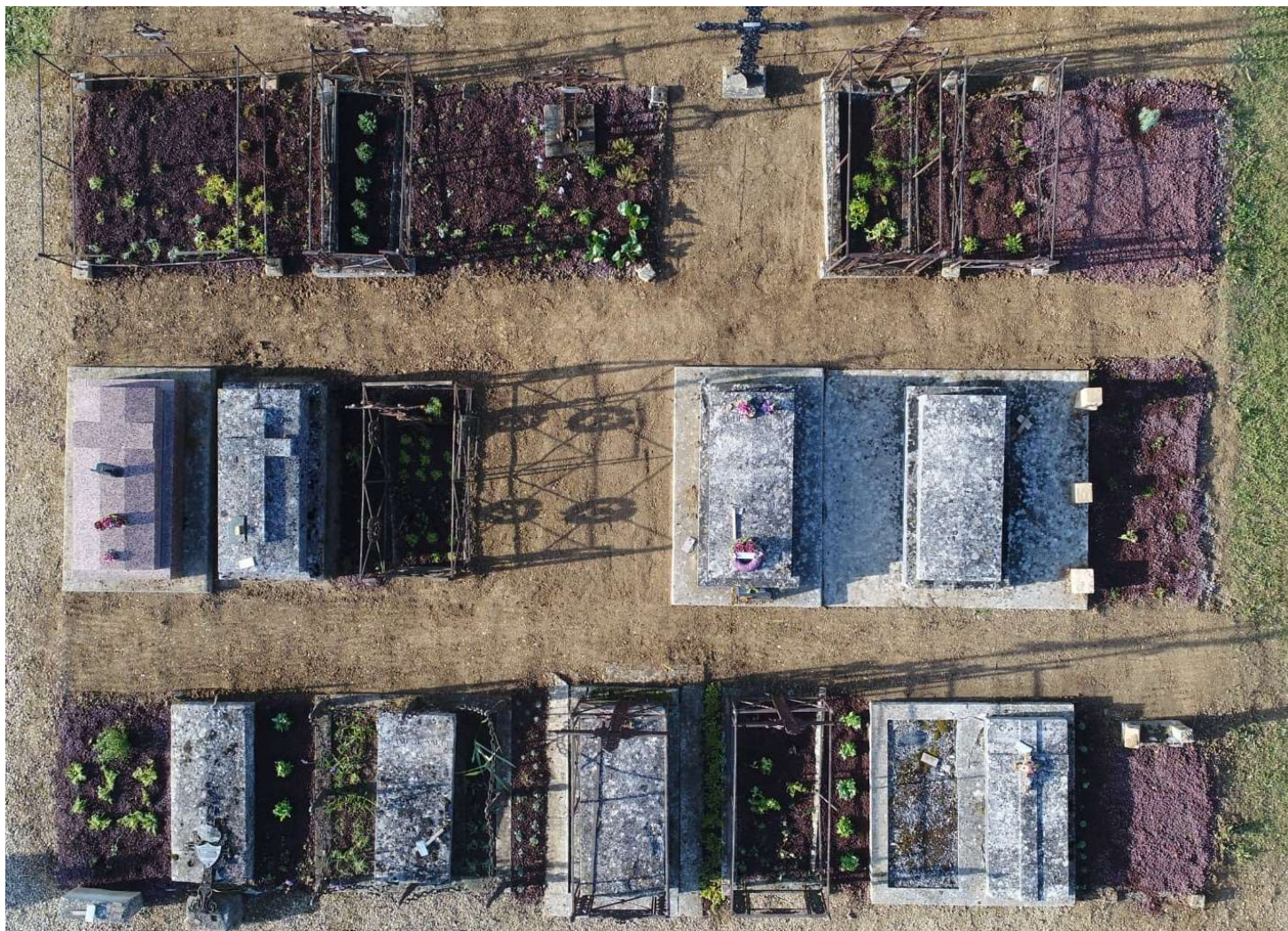
**25h de travail de plantations et pose du paillage**

Semis des allées





## 27 octobre 2022 : la plantation



26 m<sup>2</sup> planté de  
plantes vivaces

54 variétés de  
plantes vivaces  
différentes

Coût : 1859€ de  
végétaux et 180€  
de paillage -  
amendement  
organique



## ● Résultat de la végétalisation des tombes et inter-tombes

- ✓ En 2022, 19 heures de désherbage et 5 heures de taille des fleurs / végétaux



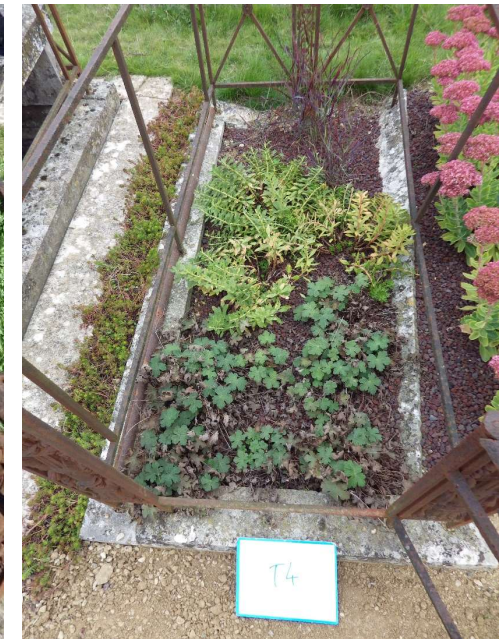
Octobre 2021



Mars 2022



Juin 2022



Septembre 2022

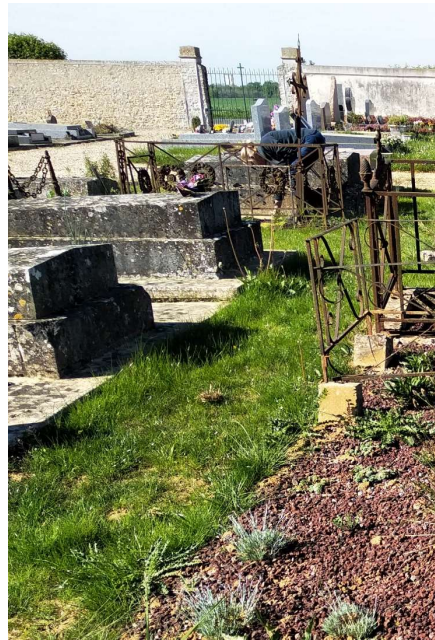


## ◆ Résultat de l'essai de végétalisation des allées

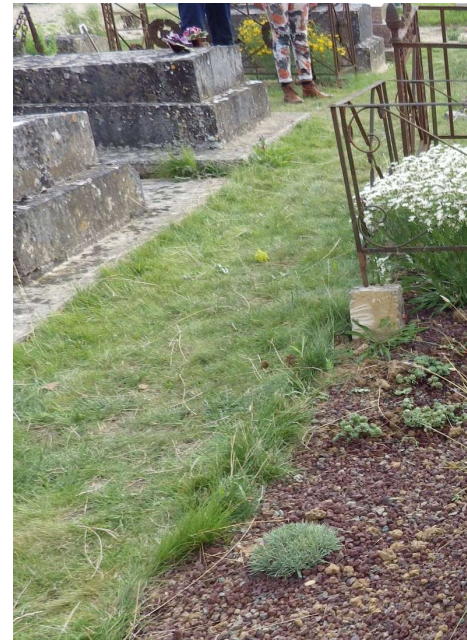
- ✓ 150 m<sup>2</sup> à végétaliser
- ✓ 8h pour désherber et travailler le sol des allées et 1h30 pour le semis
- ✓ En 2022, 3 tontes réalisées



Mars 2022



Avril 2022



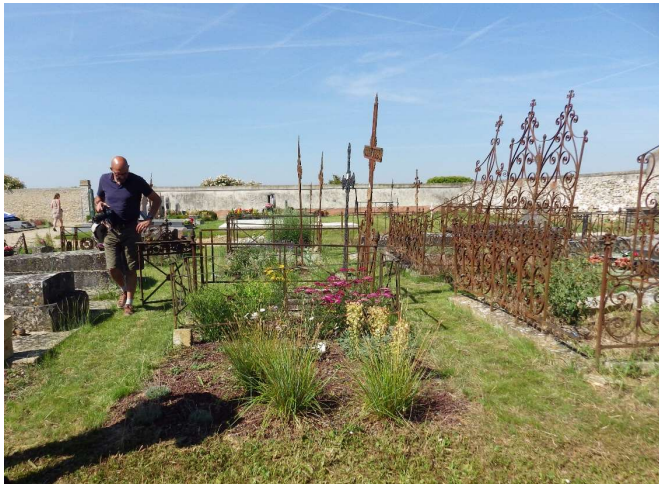
Juillet 2022



Septembre 2022



## ● Résultat de la végétalisation des tombes



Juin 2022



Septembre  
2022



Quelques belles réussites sur ce cimetière



Corbeil d'argent



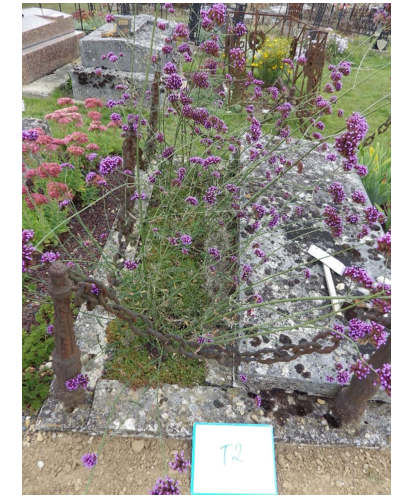
Thym laineux



Sedum reflexum  
'Angelina'



Sedum floriferum

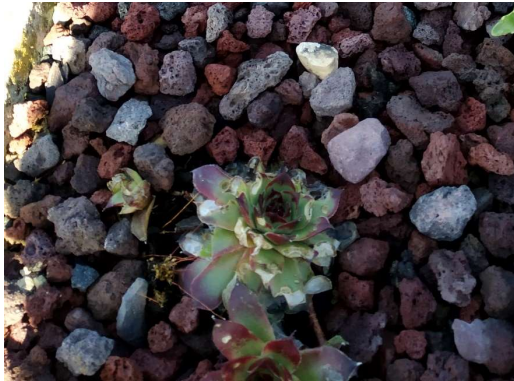


Sedum album  
'Coral carpet'





## Points de vigilance



Attaque de limaces en novembre 2021



Mort de certaines plantes : Sedum acre



Chardons

**Temps passé pour la taille des fleurs / désherbage**  
**Besoin de s'investir dans le projet**

**Des résultats très satisfaisant et des retours de la population très positifs**



**Septembre 2022, fin de la végétalisation du cimetière (allées et une partie des vieilles tombes)**

- ◆ **Réaménagement du monument aux morts avec des plantes vivaces**







# Merci de votre attention

Mme Fanny Perrin – Conseillère Municipale

LA-CHAPELLE-IGER



  
[www.aquibrie.fr](http://www.aquibrie.fr)

# Comment gérer la Renouée du Japon, *Reynoutria japonica*

# L'espèce

## **Renouée du Japon, *Reynoutria japonica***

Une des 100 espèces les plus invasives au monde

Originaire des régions méridionales et océaniques d'Asie orientale.

Introduite en Europe et aux Etats-Unis comme plante ornementale et mellifère

Une reproduction forte par voie végétative.

Une plante pionnière.

Des rhizomes profonds (record 8m)

5mm de rhizomes ou de tiges redonne une plante.

---



# La prévention

Connaître sa présence

Pas d'apport de terre non contrôlé

Nettoyage des engins de chantiers au préalable

Ne pas bouleverser le terrain et le laisser à nu



## ATTENTION !

### MASSIF DE RENOUÉE DU JAPON ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

»» CHANTIER EN COURS POUR SON ÉRADICATION ««

POURQUOI  
LUTTER ?

- Plante introduite et invasive qui colonise très facilement les milieux perturbés et remaniés
- Impacts négatifs sur le milieu naturel (compétition avec les espèces locales, disparition d'habitats naturels) et sur le paysage, impact physique (érosion des berges)...



# La prévention en présence

Ne pas broyer au risque de disséminer la plante et de la colporter avec l'engin

Mettre en défens les stations pour éviter sa dissémination

La gérer séparément

Laver le matériel après gestion

Ne pas bouleverser le terrain

Attention à l'entretien des rives de cours d'eau



# Traitement Faible présence

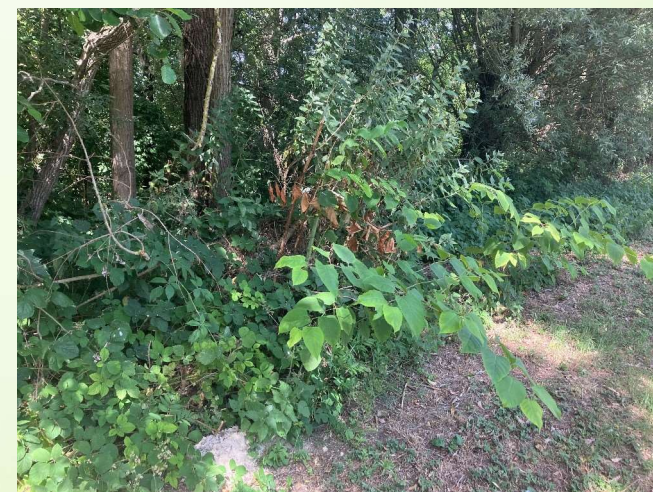
Arrachage avec veille tous les 3 mois

D'avril à septembre

Évacuation des pieds en sac étanche

## Objectif

Favoriser la concurrence végétale



# Traitement

## Tâches compactes

Une nouvelle technique  
La pose de grillage légèrement en hauteur  
ne fonctionne pas



# Traitement

## Tâches compactes

### Bâchage synthétique

De grandes marques proposent ces solutions

Que vaut il mieux ? Un végétal ou du plastique ? Pas de dégradation

Le bâchage doit rester environ 5 ans : quid après ?

### Traitement chimique

Les rhizomes sont si profonds que cela ne fait que libérer la place en supprimant la concurrence.





# Traitement

## Tâches compactes

### Bâchage biodégradable

Coupe préalable

5 kg par m<sup>2</sup> (4 couches de 1kg/m<sup>2</sup> chacune)

Attention aux agrafes

Et au ramollissement par la pluie

Idée : tendre un grillage pour agraffer à l'extérieur

2m de marge autour de la station



# Traitement

## Tâches compactes

### Pâturage par des chèvres des fossés

Attention il faut de jeunes chèvres ayant appris à pâturer la renouée ou de vieilles chèvres ayant l'habitude

### Contraintes :

gestion des animaux



# Traitement Forte présence

## Des solutions mécaniques

Broyeur concasseur : détruire la plante en fragmentant les rhizomes

## Inconvénients :

Coût prohibitif

Sol totalement déstructuré



# Traitement Forte présence

Broyage et exportation confinée  
de façon répétée

## Inconvénients

Coût du matériel

Passage répété



# Traitement Forte présence

## Solution fondée sur la nature

Maîtriser par la concurrence

Plantation de :

Clématite, *Clematis vitalba* : effondrement

Sureau yèble, *Sambucus ebulus*,

Ortie, *Urtica dioica*,

Ronce, *Rubus fruticosus*, Saule blanc, *Salix alba* :  
concurrence de systèmes racinaires

- Aider par des fauches préalables en  
laissant sur place les résidus

Stabiliser le milieu



# Traitement des déchets

Laisser sur place

Le transport un risque

Si export, utilisation de sac étanche

## **Destination**

Incinération mais difficile à faire accepter  
aux incinérateurs

Fonds de fouille

Compostage mais attention compostage  
très performant avec forte montée en  
température

Et pourquoi pas la méthanisation



# Merci de votre attention

Christophe Parisot  
[direction@seme-id77.fr](mailto:direction@seme-id77.fr)

---



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## La problématique des ambrosies



# Les ambroisies, plantes invasives

TROIS ESPÈCES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

**Ambroisie  
à  
feuilles d'armoise**



***Ambrosia  
artemisiifolia* L.**

**Ambroisie  
trifide**



***Ambrosia  
trifida* L.**

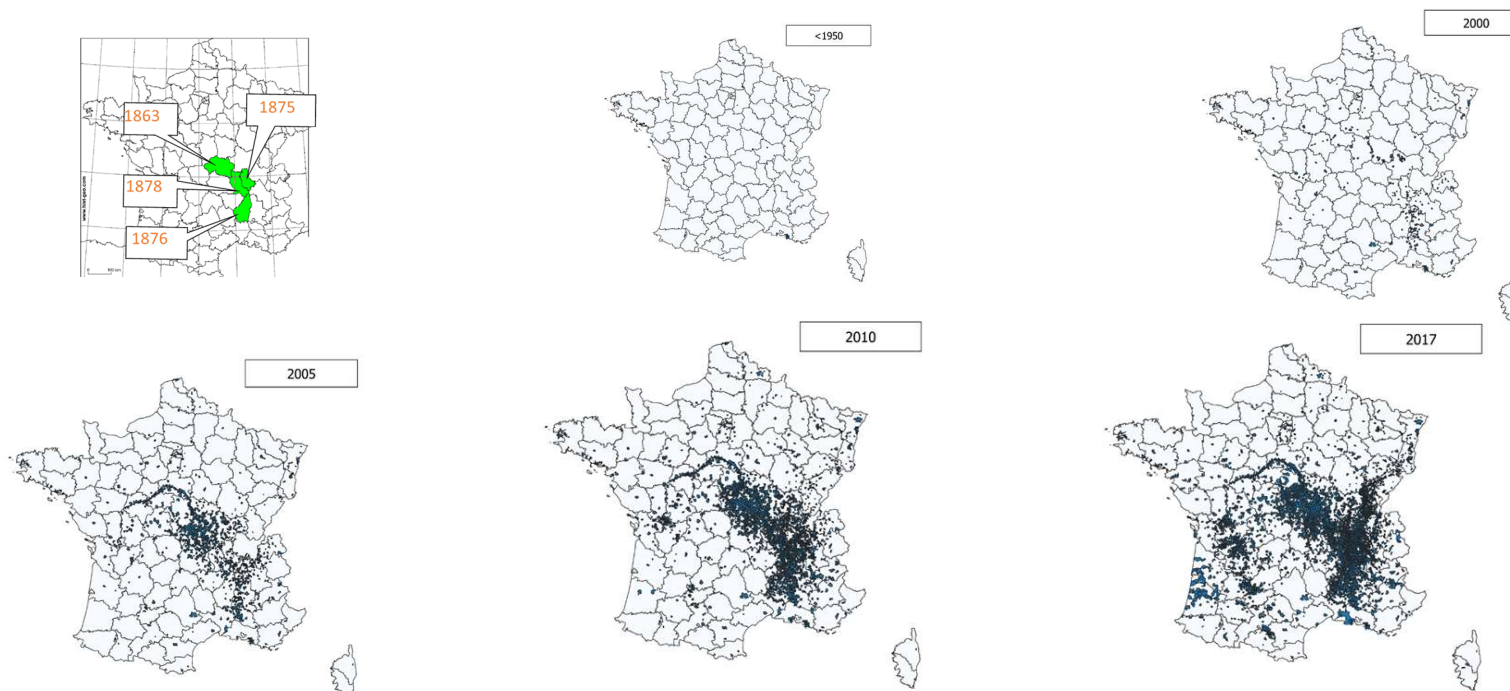
**Ambroisie  
à  
épis lisses**



***Ambrosia  
psilostachya* DC.**

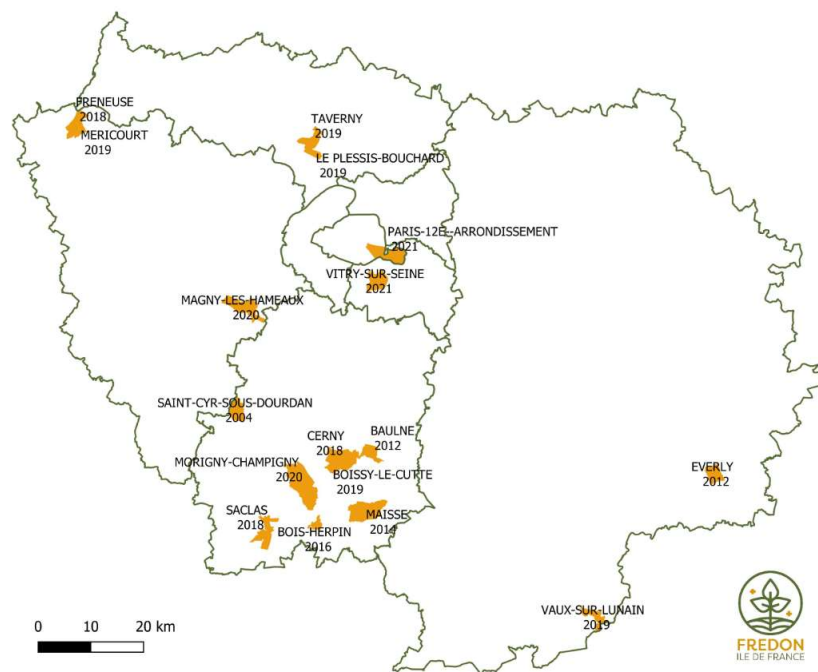
# Les ambroisies, plantes invasives

## HISTORIQUE DE L'INVASION DE L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE



# Les ambroisies, plantes invasives

## RÉPARTITION ET ANCIENNETÉ DES FOYERS D'AMBROISIE EN ÎLE DE FRANCE EN 2021



# Les ambrosies, un enjeu de santé publique

## PLANTES HAUTEMENT ALLERGÈNES

**Le pollen de l'ambrosie est un pollen à fort potentiel allergisant :**

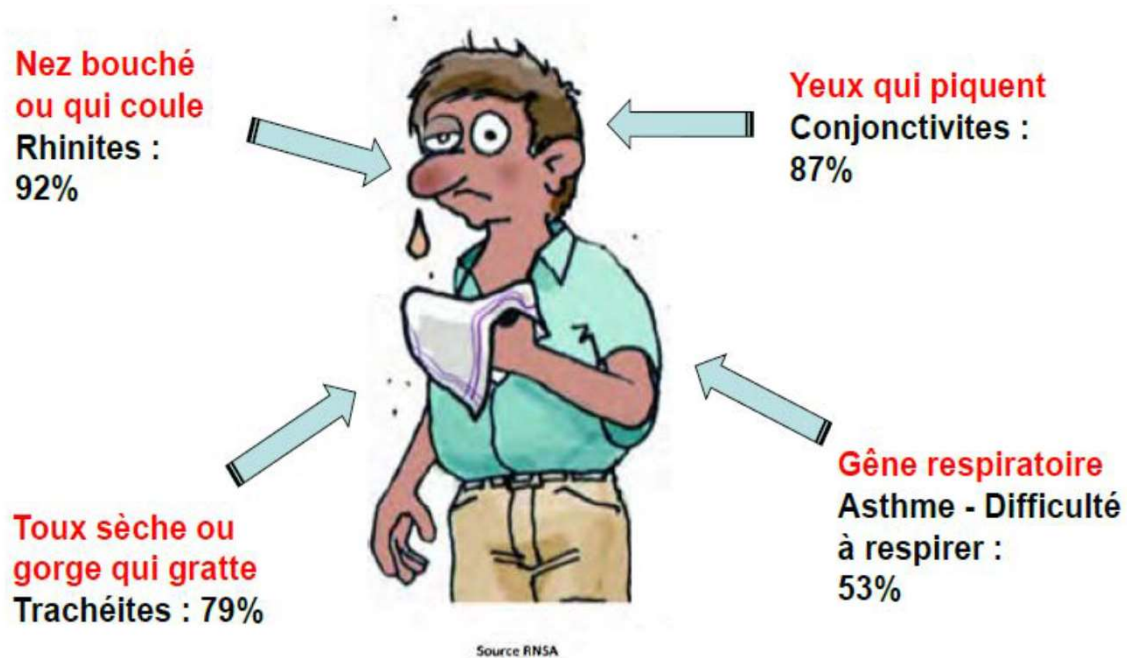
- De petite taille (20  $\mu\text{m}$  en moyenne)
- Il peut être transporté par le vent sur de grandes distances (+ de 40 km)
- Il est produit en grande quantité :  
*Un pied d'ambrosie peut libérer plusieurs millions de grains de pollen par jour*
- 5 grains de pollen par  $\text{m}^3$  d'air par jour suffisent à provoquer une allergie



Relâchement de pollen par une inflorescence d'ambrosie. Agroscope ACW

# Les ambroisies, un enjeu de santé publique

## PLANTES HAUTEMENT ALLERGÈNES



# Mais aussi une problématique agricole, environnementale et sociétale

## ➤ Agricole :

- Perte de rendement/Semences non conformes
- Déclassement d'un lot
- Apparition de résistance aux herbicides

## ➤ Environnementale :

- Envahissement des cours d'eau
- Perte de biodiversité

## ➤ Sociétale :

- Conflit entre différents acteurs (bords de route, chantiers, terrains agricoles...)



# Les méthodes de gestion

## TECHNIQUES DE LUTTE MENÉES EN ILE DE FRANCE

- Arrachage manuel
- Broyage/fauchage
- Déchaumage
- Végétation avec couvert permanent
- Pâturage
- *Désherbage chimique*
  
- **LA SURVEILLANCE**



# Les outils de lutte

## LA RÉGLEMENTATION : LE CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

**L'arrêté préfectoral n°22 ARS 13 SE en date du 18 mars 2022**

- **prescrit la destruction obligatoire :**
  - de l'ambrosie à feuilles d'armoïse (*Ambrosia artemisiifolia*)
  - de l'ambrosie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya*)
  - de l'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida*)
  
- **donne la possibilité aux communes de désigner un référent territorial**



# Le rôle des collectivités

## LES RÉFÉRENTS TERRITORIAUX

Le « **référént territorial ambroisie** » peut avoir pour mission de :

- organiser la communication locale pour informer les habitants ;
- participer au repérage des foyers d'ambroisie sur les terrains privés et publics ;
- sensibiliser et informer la population, les propriétaires, locataires, occupants ou gestionnaires de terrains concernés par l'ambroisie à la fois au signalement de cette espèce et à la mise en place de mesures de prévention et/ou de lutte
- veiller à la bonne mise en place de telles mesures sur les propriétés publiques et privées.

# Le rôle des collectivités

## LES RÉFÉRENTS TERRITORIAUX

Le « **référént territorial ambroisie** » peut être un élu et/ou un agent des services espaces verts.







Il sera accompagné par la Fredon Ile de France



La correspondante régionale est Cécile Ahouandjinou : [observatoire.ambroisie@fredon-france.org](mailto:observatoire.ambroisie@fredon-france.org)

# Un site : [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)

## Outils contre l'Ambroisie

 <p>Cap'tain Allergo</p>	 <p>Lettres de l'Observatoire des Ambroisies</p>	 <p>Vidéos et Photos</p>
 <p>Documentations</p>	 <p>Boîte à outils du coordinateur ambroisie</p>	 <p>Boîte à outils du référent ambroisie</p>

**NE LA CONFONDEZ PAS !**

► **Armoisie commune**



⇒ face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse

► **Armoisie annuelle**



⇒ feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse

► **Ambroisie à feuilles d'armoise**



⇒ feuille découpée, verte des deux côtés et sans odeur

**QUE FAIRE ?**

**La plante doit être éliminée**

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la germination (avec port de gants)
- Par un fuchage de préférence avant floraison
- En empêchant son installation par technique de végétalisation

**Signalez-la**

Sur la plateforme de signalement ambroisie :

- [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- L'application mobile [Signalement Ambroisie](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- Email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)
- Téléphone : 0 972 376 888

**INFORMEZ-VOUS**

Risque allergène aux pollens partout en France : [www.allergies.fr](http://www.allergies.fr)

Tout sur l'ambroisie : [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)

Contact : [observatoire.ambroisie@fredon-iledefrance.org](mailto:observatoire.ambroisie@fredon-iledefrance.org)  
Tél : +33 (0)1 56 30 00 20  
1611 rue de la République - 93000 Bobigny

FREDON Ile de France : [www.fredoniledefrance.com](http://www.fredoniledefrance.com)  
Tél : 01 56 30 00 20  
[www.fredoniledefrance.com](http://www.fredoniledefrance.com)

AMBROISIE  
ATTENTION  
ALLERGIES !



AMBROISIE À FEUILLES D'AMROISIE

TOUS CONCERNÉS  
CHACUN DOIT AGIR !

## DÉTRUISEZ L'AMBROISIE AVANT QU'ELLE NE SOIT EN FLEURS

**POURQUOI ?**

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

**UNE NUISANCE POUR LA SANTÉ**

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinites
- Conjunctivites
- Trachéites / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme

**UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE**

La présence d'ambroisies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage

**RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES**

- Stade **plantule** (AVRIL-MAI)
- Stade **végétatif** (JUIN-JUILLET)
- Stade **floraison** (AOÛT-OCTOBRE)

**SACHEZ LA RECONNAITRE**

**Ambroisie à feuilles d'armoise**  
*Ambrosia artemisiifolia* L.

# Les outils de lutte

## LES RÉFÉRENTS TERRITORIAUX



[www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)



Application mobile



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

**Je vous remercie de  
votre attention et de votre  
mobilisation à la surveillance**



©OA

seine 77  
&marne  
LE DÉPARTEMENT



# *Présentation de la charte Natur'EAU 77*

Blandy-les-Tours - Le 11 octobre 2022

# Présentation de la Charte Natur'EAU 77

1. Contexte général
2. Présentation de la Charte et du Plan d'Action
3. La Charte Natur'EAU 77 et le « zéro phyto »



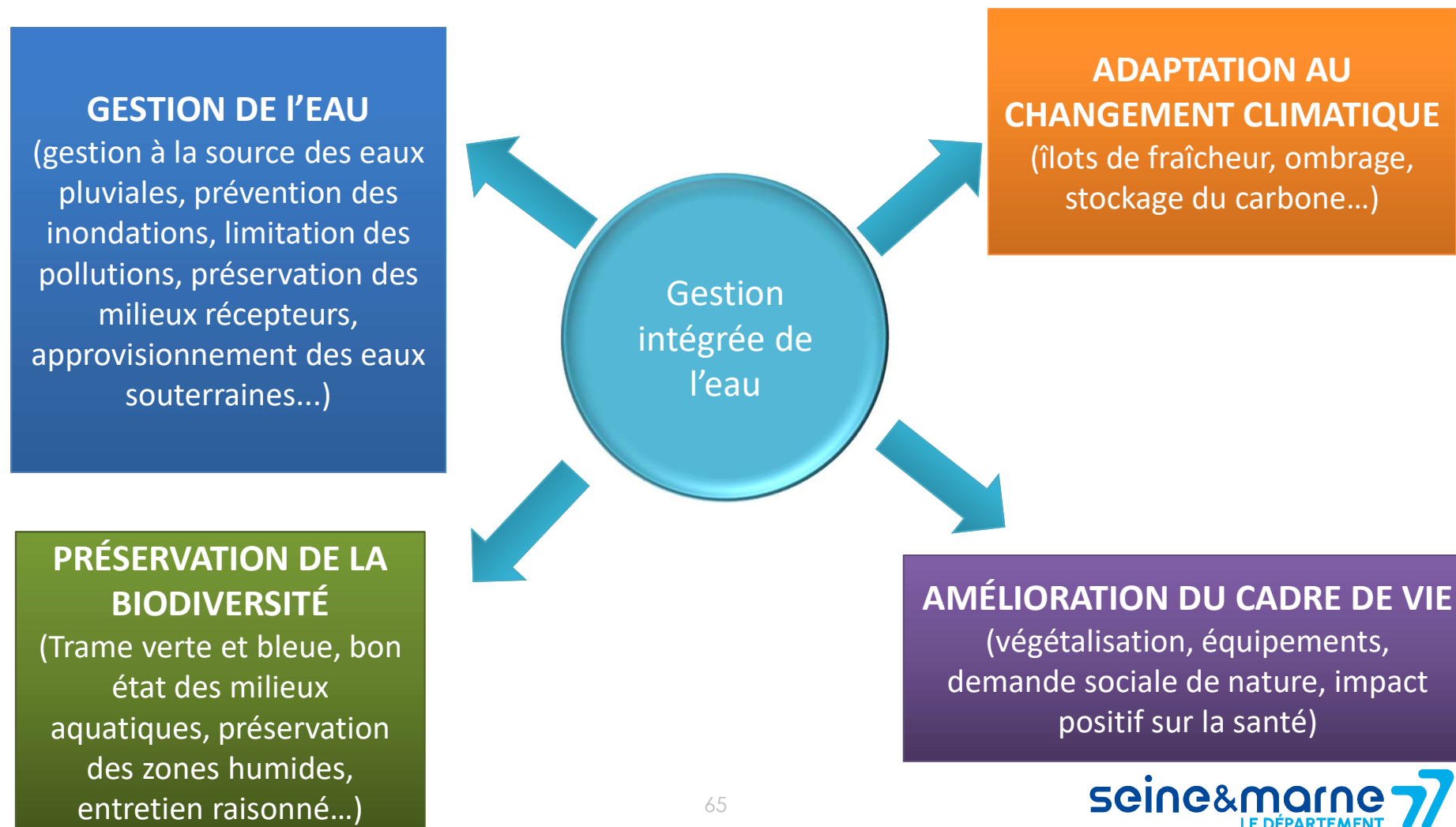
# 1. Contexte général







# Une réponse transversale aux besoins des collectivités



## 2. Présentation de la Charte et du Plan d'Action



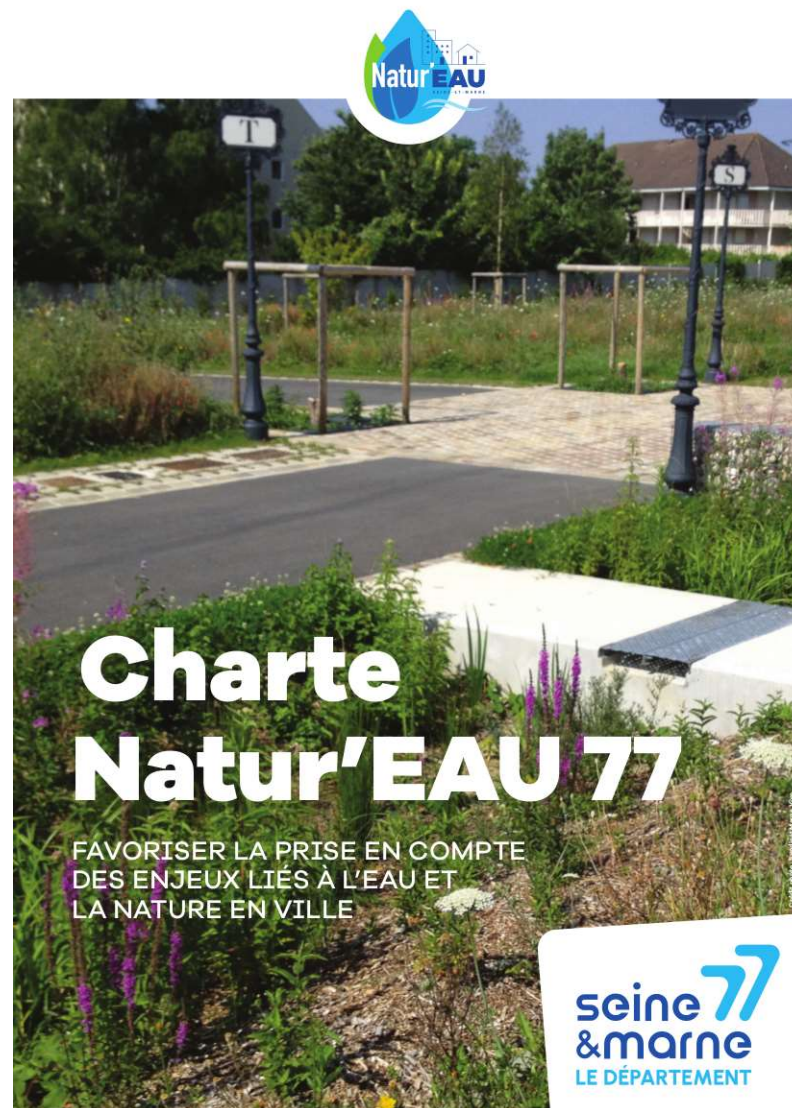


## Une charte pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'eau et la nature en ville

Cette charte vise à développer une **stratégie partagée** par tous les acteurs impliqués dans l'aménagement des territoires de la Seine-et-Marne afin :

- d'optimiser la gestion intégrée de l'eau,
- de favoriser la reconquête et la préservation de la biodiversité dans les collectivités du département
- et d'engager une nouvelle dynamique sur les sujets liés au grand cycle de l'eau.

**Le plan d'actions** initié repose sur des engagements clairs, un programme réaliste et ambitieux autour de grands objectifs afin de s'inscrire dans une démarche pérenne et évolutive.





## Les engagements collectifs des signataires

1. Participer activement à la **mise en œuvre et au suivi du programme d'actions**
2. Sensibiliser les acteurs à une **meilleure intégration et prise en compte des problématiques de gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme**
3. **Intégrer la gestion de l'eau et de la biodiversité** dans les projets d'aménagement
4. Sensibiliser et accompagner des gestionnaires d'espaces à une **meilleure prise en compte des problématiques de protection de la ressource en eau dans l'entretien des sites**
5. **Sensibiliser et impliquer les usagers** pour une meilleure prise en compte des enjeux d'eau et de nature au sein des collectivités



# Le plan d'action

## 22 actions pour les 5 engagements de la Charte



### Gestion intégrée des eaux pluviales

- 100 % des zonages assainissement des eaux pluviales en place et approuvés en 2027



### Protection et restauration des zones humides

- identifier, protéger, développer et restaurer les zones humides sur 15 acquisitions soit l'équivalent a minima de 30 ha dans les 5 ans



### Désimperméabilisation

- 1 projet de déconnexion eaux pluviales/an/EPCI
- désimperméabilisation significative de 20 cours d'école dans les 5 ans



### Entretien raisonné des sites et suivi de la biodiversité



### Protection et restauration des ZNEC

- 20 études et diagnostics Zones Naturelles d'Expansion de Crues sur les 5 ans



### Sensibilisation du grand public

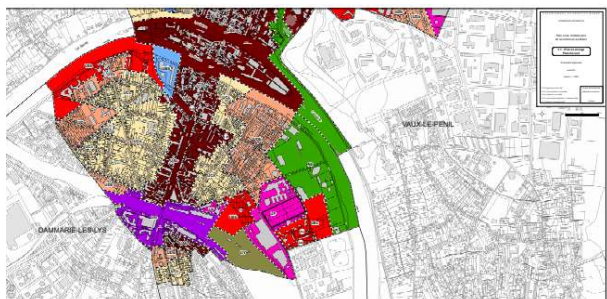


# Le plan d'action

22 actions pour les 5 engagements de la Charte



Accompagnement technique



Conseil sur les documents d'urbanisme



Centre de ressources  
+ création de guides, fiches techniques, etc...



Organisation d'échanges d'expérience



Information sur les subventions



Supports de sensibilisation



## Les signataires



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**AGENCE  
eau  
seine  
NORMANDIE**



**AMF77**  
ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS  
D'INTERCOMMUNALITÉ DE SEINE-ET-MARNE

**EpaMarne EpaFrance**  
l'âme dans l'aménagement



**AMÉNAGEMENT 77**

**AORIF**  
L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT  
D'ILE-DE-FRANCE

### Les 5 SAGE du département :

Syndicat Interdépartemental



du SAGE de la Nonette



**SAGE**  
Marne Confluence



Commission Locale de l'Eau  
**CLE**  
de la Seine  
Bassin Versant



**SMAGE**  
des 2 Morin



**Sage**  
Nappe de Beauce et ses milieux aquatiques

**seine&marne**  
LE DÉPARTEMENT



## Signature de la charte

- **Signature le 30 septembre** au Congrès des Maires à l'espace Pierre Bachelet à Dammarie-les-Lys sur le stand du Département





### 3. La Charte Natur'EAU 77 et le « zéro phyto »





# La végétalisation, une solution pour l'entretien sans produit phytosanitaires

## Occuper l'espace avec une végétation souhaitée

Il est souvent plus facile d'entretenir une végétation choisie que d'essayer de maintenir un espace exempt de végétation.

Deux approches principales :

- **l'enherbement (semé ou spontané)**





# La végétalisation, une solution pour l'entretien sans produit phytosanitaires

## ➤ La végétalisation des espaces non circulés

Plantes couvre-sol



Plantations paillées



Acceptation de la végétation spontanée



Fleurissement pieds de murs, d'arbres, d'équipements...



Prairies fleuries, fauches tardives





# Un accompagnement spécifique sur les projets de désimperméabilisation

## Une approche transversale et partenariale pour mieux répondre aux besoins des communes

Des aménagements...

- facilitant l'entretien sans produit phytosanitaire
- pour une gestion intégrée des eaux pluviales
- avec prise en compte des usages, de l'accessibilité
- favorisant la biodiversité
- pouvant jouer le rôle d'îlots de fraîcheur
- réalisés avec une approche participative, de la communication et de la pédagogie
- accompagnés de conseils pour l'entretien futur du site
- pouvant bénéficier de subventions



Photo syndicat Marne Vive



Conseil  
d'architecture,  
d'urbanisme,  
et de l'environnement





**seine 77**  
**&marne**  
**LE DÉPARTEMENT**

**Merci de votre  
attention**

**Stéphanie HAMON**  
DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
Mail : [stephanie.hamon@departement77.fr](mailto:stephanie.hamon@departement77.fr)  
Téléphone : **01.64.14.76.71**

# ZÉRO PHYT'Eau

## REMISE DES TROPHÉES 2022



BEAUCHERY-SAINT-MARTIN  
BOIS-LE-ROI  
BOISSETTES  
BOITRON  
BRIE-COMTE-ROBERT  
CHAMBRY  
LA-CHAPELLE-LA-REINE  
COLLEGIEN  
EGLIGNY  
GRESSY

LA-HOUSSAYE-EN-BRIE  
LOGNES  
MAINCY  
MONTCOURT-FROMONVILLE  
OBSONVILLE  
PONTCARRE  
RAMPILLON  
THORIGNY-SUR-MARNE  
TOUSSON

